

Les groupes de défense des soins palliatifs ravis de l'adoption du projet de loi C-277 en troisième lecture

Le 6 juin 2017, Ottawa (Ontario) — L'Association médicale canadienne (AMC), l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), la Société canadienne des médecins de soins palliatifs (SCMSP) et l'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP) ont été ravis d'apprendre que le projet de loi d'initiative privée C-277 intitulé *Loi visant l'élaboration d'un cadre sur les soins palliatifs au Canada* a été adopté en troisième lecture par la Chambre des communes la semaine passée.

Les quatre organismes souhaitent remercier Marilyn Gladu, députée de Sarnia-Lambton, pour son travail inlassable dans ce dossier, et pour sa détermination à transcender la partisanerie dans l'intérêt supérieur de faire approuver un texte législatif de qualité par ses collègues de la Chambre des communes. Le ferme soutien de parlementaires de tous les partis politiques, des membres du Comité permanent de la santé de la Chambre des communes et de la ministre de la Santé a fait en sorte que cette importante législation ne meure pas au Feuilleton.

« Nous allons tous mourir, mais pourtant, l'accès aux soins palliatifs demeure inégal au Canada, et dans de bien trop nombreuses régions du pays, ces soins sont même inexistantes », déplore le Dr Granger Avery, président de l'AMC. « Les médecins canadiens demandent depuis longue date un cadre national en matière de soins palliatifs apte à mieux combler les besoins des patients qui s'inscrirait dans une vaste stratégie visant les personnes âgées, et nous sommes enchantés à l'idée que le projet de loi C-277 mènera à des gestes attendus depuis longtemps. »

« Comme les infirmières et infirmiers autorisés et les infirmières et infirmiers praticiens jouent un rôle crucial dans la prestation de soins aux personnes en fin de vie, l'AIIC est fière d'avoir appuyé ce dossier et d'avoir présenté un mémoire au Comité permanent de la santé en appui à l'important projet de loi proposé par Mme Gladu », d'affirmer Barb Shellian, présidente de l'AIIC. « Plusieurs des amendements que nous avons proposés en ce qui concerne le cadre national voulu ont été adoptés. L'AIIC entend continuer de travailler avec les gouvernements et organismes à la mise en œuvre de soins palliatifs de grande qualité et accessibles pour tous les Canadiens, et dans le contexte de soins qui convient le mieux aux besoins de chacun. »

« De 1995 à 2010, le Sénat a publié cinq rapports sur l'importance des soins palliatifs », ajoute le Dr David Henderson, président de la SCMSP. « Beaucoup de travail a été accompli depuis, mais pourtant, les besoins sont toujours criants en ce qui concerne l'accès à des soins de fin de vie de qualité. Il est grand temps de nous retrousser les manches et de passer à l'action. Si tous nos gouvernements travaillent en collaboration avec des experts en soins palliatifs de partout au pays et avec les intervenants du réseau de la santé, nous pouvons y arriver. Nos familles méritent ces soins. »

« Nous sommes si heureux que cet important projet de loi ait été adopté en troisième lecture », déclare Sharon Baxter, directrice générale de l'ACSP. « Nous demandons maintenant au Sénat d'appuyer cette initiative qui assurera la mise en œuvre d'un efficace cadre pancanadien en matière de soins palliatifs.

Se voulant la voix nationale du secteur des soins palliatifs au Canada, l'ACSP est ravie de voir progresser les politiques nationales visant les soins de fin de vie. »

Maintenant que le projet de loi sera soumis à l'examen de la Chambre haute, l'AMC, l'AIC, la SCMS et l'ACSP unissent leur voix et demandent au gouvernement de bien vouloir continuer d'appuyer cette loi décisive, et de s'engager à mettre en œuvre — et à pleinement financer — le cadre indispensable en matière de soins palliatifs auquel elle donnera lieu.

-30-

L'Association médicale canadienne en bref

L'AMC est une association nationale sans but lucratif, à adhésion volontaire, qui réunit des médecins en exercice et des médecins en formation. L'AMC exerce son leadership pour mobiliser et servir les médecins, et elle agit en qualité de porte-parole national pour défendre les normes les plus élevées en matière de santé et de soins de santé

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada en bref

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada est la voix professionnelle nationale représentant plus de 139 000 infirmières et infirmiers autorisés et infirmières et infirmiers praticiens du Canada.

L'AIC fait progresser la pratique et la profession infirmières afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé public et sans but lucratif du Canada.

La Société canadienne des médecins de soins palliatifs en bref

La Société canadienne des médecins de soins palliatifs est un organisme axé sur l'adhésion qui regroupe des cliniciens, des éducateurs, des intervenants du secteur universitaire, des chercheurs et des spécialistes engagés envers l'amélioration des soins palliatifs offerts aux patients et aux familles, le tout par l'avancement et l'amélioration de la médecine palliative et de la formation en soins palliatifs. Elle milite pour l'accès à des soins palliatifs de grande qualité pour tous les Canadiens en misant sur la défense des intérêts, le partenariat, la recherche et la formation des médecins.

L'Association canadienne de soins palliatifs en bref

L'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP) est la voix nationale du secteur des soins de fin de vie au Canada. Il s'agit d'une association bilingue pancanadienne sans but lucratif dont la mission est d'atteindre l'excellence en ce qui concerne les soins offerts aux personnes qui approchent la fin de leur vie, de manière à soulager le poids de la souffrance, de la solitude et du chagrin.

Pour de plus amples renseignements ou une entrevue, prière de joindre :

Kevin Ménard
Conseiller en communications
Association des infirmières et infirmiers du Canada
613-266-8230

kmenard@cna-aiic.ca

Michelle Veer
Adjointe administrative
Société canadienne des médecins de soins palliatifs
604-341-3174
office@cspcp.ca

Sarah Levesque
Conseillère en politiques et communications
Association canadienne de soins palliatifs
613-241-3663 p. 229
sarlesvesque@chpca.net

Personne-ressource pour les médias
Association médicale canadienne
613-806-1865
mediainquiries@cma.ca